



DÉCLARATION LIMINAIRE SUD SDIS NATIONAL

Réunion à la DGSCGC – Vendredi 23 octobre 2026

Présents pour SUD SDIS / Rémy Chabbouh & Mathieu Manetti

Mesdames, Messieurs,

Avant d'aborder le fond des deux projets de loi que vous nous présentez aujourd'hui, nous souhaitons commencer par quelques chiffres.

Nous avons simplement compté le nombre de fois où certaines catégories de personnels sont citées dans vos deux documents.

Les résultats sont particulièrement révélateurs :

- Sapeurs-pompiers professionnels (SPP) : 9 fois (4 + 5)
- Sapeurs-pompiers volontaires (SPV) : 20 fois (6 + 14)
- Bénévoles : 22 fois (16 + 6)
- AASC : 2 fois (sigle AASC uniquement)
- PATS : 0 fois !

37 pages consacrées à la modernisation de la sécurité civile et pas une seule mention des PATS. ZÉRO !

Comment prétendre moderniser la sécurité civile en oubliant une partie de celles et ceux qui la font fonctionner au quotidien ?

Les PATS ne sont pas invisibles. C'est votre projet qui les ignore !

UN DISCOURS BIEN TROP ÉLOIGNÉ DE LA RÉALITÉ

Dès les premières lignes de votre projet de loi, vous affirmez :

« Le modèle français de sécurité civile est solide, agile et résilient. Depuis de nombreuses années, il démontre sa capacité à apporter, avec réactivité et efficacité, des réponses adaptées aux sollicitations opérationnelles qui se multiplient sur l'ensemble des territoires, dans l'Hexagone comme dans les outremer, et au-delà de nos frontières. »

Solide ? Agile ? Résilient ?

On hésiterait presque à applaudir !

Mais à la lecture de ces premières lignes, une question nous vient immédiatement : si tout fonctionne aussi bien, que faisons-nous ici aujourd'hui ?

Car si notre modèle de sécurité civile était aussi solide que vous le prétendez, les personnels ne seraient pas contraints de se mobiliser pour réclamer des effectifs, des moyens, de meilleures conditions de travail et la protection de leur santé et de leur sécurité.

Vous confondez la résilience de notre modèle avec les sacrifices permanents de celles et ceux qui le font fonctionner.

DES PROJETS DE LOI QUI SOULÈVENT PLUS DE QUESTIONS QU'ILS N'APPORTENT DE RÉPONSES

Au-delà des belles déclarations d'intention, plusieurs éléments nous interpellent.

Concernant le volontariat, les lignes rouges fixées par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France semblent avoir été prises en compte, notamment sur la contractualisation des SPV.

Mais qu'en est-il des autres problématiques ?

Nous constatons également que le regroupement interdépartemental des CTA-CODIS demeure d'actualité. Une orientation qui continue de soulever de sérieuses interrogations sur l'organisation territoriale des secours et les conséquences pour les personnels.

Concernant la doctrine feux de forêt (FDF), le sujet est évoqué, mais sans véritable perspective d'uniformisation.

Nous avons davantage le sentiment d'une recherche d'économies que d'une réelle volonté d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la sécurité des intervenants.

Concernant le volontariat et le rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) de février 2024, nous constatons une nouvelle fois son absence dans les discussions.

Par ailleurs, à la suite de l'arrêt du 9 juillet 2026, une note explicative nous avait été annoncée.

Où est-elle ?

On nous indique que ce document serait à la signature. Qu'en est-il réellement ?

Concernant ce projet de loi, il a été examiné le 21 octobre 2026 par le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), où il a fait l'objet d'un net rejet.

LES CHIFFRES DES GRÉVISTES : PARLONS-EN !

Puisque vous semblez apprécier les chiffres, parlons maintenant de ceux des grévistes que vous avez communiqués à la presse.

Nous contestons fermement leur présentation, qui ne reflète pas, selon nous, la réalité de la mobilisation.

Un courrier vous a d'ailleurs été adressé pour obtenir les chiffres réels ainsi que les modalités précises de leur calcul.

Nous attendons toujours une réponse transparente.

Puisque vous appréciez également les mots savants, permettez-nous de vous en proposer un :

LE CHERRY PICKING !

En français : *picorage, écrémage ou sélection orientée.*

Cette expression désigne le fait de sélectionner uniquement les éléments favorables à une démonstration, tout en écartant ceux qui pourraient la contredire.

C'est précisément ce que nous vous reprochons dans votre communication sur la mobilisation.

LES 28 ET 29 SEPTEMBRE : UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE, MAIS UNE TENTATIVE D'ÉVITER LE DIALOGUE !

Revenons sur les mobilisations des 28 et 29 septembre derniers.

Pas de heurts. Pas une poubelle brûlée. Pas un poteau incendie ouvert. Rien !

Les sapeurs-pompiers ont fait preuve d'un comportement exemplaire, responsable et digne de leur engagement au service de la population.

Et pourtant, malgré cette mobilisation pacifique, nous avons eu le sentiment que vous cherchiez à éviter la rencontre et le dialogue le jour même du 29 septembre.

C'est tout de même un comble !

Lorsque les personnels se mobilisent dans le calme et la dignité, la moindre des choses serait de les recevoir et de les écouter.

Nous n'étions pas là pour provoquer des incidents. Nous étions là pour défendre nos conditions de travail, notre santé, notre sécurité et l'avenir du service public de sécurité civile.

MAIS ALORS, QUI PEUT ENCORE AGIR DANS CE PAYS ?

Depuis des années, nous interpellons tous les niveaux de responsabilité.

Les chefs de centre nous expliquent qu'ils n'ont pas les moyens d'agir.

Les directeurs départementaux nous renvoient vers leurs présidents de conseil d'administration.

Les présidents nous renvoient vers l'État.

Les préfets nous renvoient vers les ministères.

La DGSCGC nous explique ses contraintes.

Le ministre de l'Intérieur renvoie aux arbitrages gouvernementaux et interministériels.

Et au-dessus ?

Le Premier ministre ? Le président de la République ?

À entendre tout le monde, personne ne peut rien faire !

Mais alors, qui dirige réellement la sécurité civile française ? Qui prend les décisions ? Et surtout, qui en assume les conséquences et notamment celles de cet été ?

Car pendant que chacun se renvoie les responsabilités, les personnels continuent de subir le manque d'effectifs, la dégradation de leurs conditions de travail et une exposition toujours plus importante aux risques professionnels.

À force de se renvoyer la balle, plus personne n'assume rien. Mais sur le terrain, ce sont toujours les mêmes qui en paient le prix ultime !

LE 3 NOVEMBRE, NOUS SERONS DONC À BRUXELLES !

Puisqu'en France, personne ne semble disposer des moyens, de la volonté ou du courage politique nécessaires pour répondre à nos revendications, nous porterons désormais notre voix au niveau européen.

Le 3 novembre 2026, nous serons à Bruxelles, aux côtés des autres sapeurs-pompiers européens.

Nous y dénoncerons les conditions dans lesquelles les personnels de la sécurité civile française sont contraints de travailler.

Nous y dénoncerons le manque de reconnaissance, les difficultés d'effectifs, les atteintes à notre santé et à notre sécurité.

Nous y dénoncerons également le décalage entre les discours officiels (4 décembre) et les réalités vécues quotidiennement par les agents.

Et surtout, nous expliquerons comment un modèle présenté comme « solide, agile et résilient » repose en réalité sur les efforts et les sacrifices permanents de celles et ceux qui le font fonctionner.

La résilience d'un système ne doit pas devenir un prétexte pour imposer toujours davantage de contraintes à ses personnels.

La sécurité civile française ne manque pas de femmes et d'hommes engagés. Elle manque de décisions à la hauteur de leur engagement.

Nous terminerons donc par une question simple : Combien de temps encore comptez-vous vous reposer sur le dévouement des personnels pour masquer les insuffisances du système ?

SUD SDIS NATIONAL

Sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs, techniques et spécialisés